

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 15 – septembre 2021


Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

«Les chiffres du 2^e trimestre 2021 du baromètre national des MDPH, publiés par la CNSA, sont parus et confirment la qualité de la réponse apportée aux personnes notamment en termes de délais de traitement ! Nous sommes sur la bonne voie pour répondre aux exigences de la feuille de route MDPH 2022 et de la feuille de route tripartite 2021-2024. Ces thématiques font partie de l'ordre du jour de la réunion de tous les agents MDPH, le 1^{er} octobre, en présence de Madame Françoise Navarro Estalle, Présidente de la Commission des droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, et de Madame Séverine Mateille, Présidente de la Commission Autonomie du Conseil départemental.

Vous trouverez également dans cette Lettre l'appel à candidature adressé aux établissements médico-sociaux de l'Aude pour la carte de vœux MDPH 2022. De plus en plus d'établissements et de services participent à cette action. Nous les encourageons à nous envoyer leurs plus belles réalisations !

Nous vous partageons un très bon souvenir du départ du Tour de l'Aude handisport qui a réuni une centaine de personnes à la MDPH le 14 septembre. J'adresse un grand merci à nos partenaires pour l'organisation de cette manifestation !!!

Prenez grand soin de vous et de vos proches.»



Tous les médaillés paralympiques des JO de Tokyo sont mis à l'honneur à l'entrée de la MDPH.

Sommaire :

Le baromètre national des MDPH : 2^e trimestre 2021
La plateforme ELIOZ pour les sourds et malentendants

Le concours de carte de vœux MDPH
Départ du Tour de l'Aude handisport
Ouverture de l'Unité d'Enseignement Externalisé

En complément d'infos

Du côté des partenaires

LE BAROMÈTRE NATIONAL DES MDPH

RÉSULTATS DU 2^e TRIMESTRE 2021

Le baromètre national des MDPH permet de suivre :

- la mise en œuvre des droits à vie
- les délais de traitement
- la satisfaction des usagers.

Les OVQ :

Différents baromètres, dont celui des MDPH, portant sur les politiques prioritaires permettent de suivre l'exécution des réformes et leur impact dans la vie quotidienne des Français.

Ils découlent des [66 « objets de la vie quotidienne » \(OVQ\)](#) qui ont été identifiés comme actions publiques prioritaires par le gouvernement.

Le baromètre des MDPH :

La CNSA vient de publier les chiffres du deuxième trimestre 2021.

Vous trouverez ci-dessous les résultats de la MDPH de l'Aude.

Ces chiffres sont désormais affichés dans la salle d'accueil de la MDPH afin que le public puisse en prendre connaissance.

Décisions d'attribution des droits à vie

Type de droits	AAH avec Taux d'incapacité d'au moins 80%	RQTH
	87% des dossiers éligibles	99 % des dossiers éligibles

La CDAPH attribue les droits à vie, sous certaines conditions, pour l'AAH, la RQTH et les CMI invalidité et priorité. Dans les résultats du 2^e trimestre 2021, 87 % des dossiers pour une demande d'AAH pour une personne ayant un taux d'incapacité d'au moins 80 % ont bénéficié de cette mesure ainsi que 99 % des dossiers de demande de RQTH.

Durée moyenne des droits en matière de scolarisation : 31,1 mois.

La durée des décisions de la CDAPH relatives à la scolarité doit s'aligner sur les cycles scolaires qui vont de 3 à 4 ans. L'objectif à atteindre est une durée moyenne de 36 mois.

Délais de traitement des demandes

	Délai de traitement global	Délai pour les dossiers enfants	Délai pour les dossiers adultes	Délai pour l'AAH	Délai pour la PCH
Nombre de mois	2,6 mois	2,1 mois	2,7 mois	2,8 mois	2,8 mois

Pour mémoire, le délai décisionnel légal est de 4 mois.

Mesure de la satisfaction des personnes

Nombre de répondants	Globalement satisfaits	Facilité pour se rendre à la MDPH	Facilité pour contacter la MDPH	Les agents répondent aux questions	Les agents sont accueillants et à l'écoute
141	84,3 %	81,3 %	75,6 %	90,1 %	93,8 %

LA PLATEFORME « ELIOZ » POUR FACILITER L'ACCUEIL DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES



La communication constitue la principale barrière de la vie sociale des personnes sourdes et malentendantes.

C'est pourquoi le Département et la MDPH de l'Aude ont mis en place un accès à la plateforme ELIOZ. Cet outil vient en complément de l'intervention des médiatrices en Langue des Signes Française (LSF).

Il propose d'autres modes de communication comme la Transcription en Temps Réel de la Parole (TTRP) et la Langue française Parlée Complétée (LPC) ainsi que l'accès à un [annuaire en ligne](#) qui recense les organismes et collectivités utilisant ELIOZ.

Modalités pratiques :

- l'agent de la MDPH ou du Département contacte un interprète de la plateforme et les échanges se font par visioconférence.
- la personne sourde ou malentendante contacte le Département et/ou la MDPH par téléphone grâce à un accès adapté proposé sur le [site internet du Département](#).

Ce service fonctionne aux heures d'ouverture de la MDPH.

CONCOURS ANNUEL DE CARTE DE VŒUX MDPH

L'invitation à concourir est adressée à toutes les personnes accueillies dans les services et établissements médico-sociaux de l'Aude. Les dessins doivent être retournés à la MDPH **avant le 12 novembre 2021**.

LA M.D.P.H organise pour la 7ème année consécutive un

CONCOURS CRÉATIF DE DESSINS EN VUE DE LA CARTE DE VOEUX 2022

Pour participer, il vous suffit de faire parvenir vos oeuvres avant le **12 novembre**.

Le concours est ouvert à toute personne en situation de handicap accompagnée dans vos structures.

L'oeuvre doit être réalisée en format A4 ou A3, et selon la technique de son choix (dessin, coloriage, peinture, collage...).

Les œuvres des personnes en situation de handicap accompagnées dans les établissements médicaux-sociaux de l'Aude sont exposées et soumises au vote de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), des agents et des membres de la COMEX (Commission Exécutive).

Celles qui seront retenues illustreront la carte de voeux 2022 officielle de la MDPH de l'Aude.

SOYEZ CRÉATIFS!!!

DÉPART DU TOUR DE L'AUDE HANDISPORT À LA MDPH

La 19^e édition du Tour de l'Aude Handisport a pris son départ **mardi 14 septembre à 9h** sur le parvis de la MDPH, lieu fortement symbolique pour les personnes en situation de handicap. C'était la première fois que la MDPH était le point de départ de cette épreuve sportive réunissant 40 participants et 30

accompagnateurs en handbikes, tandems et vélos. Les mesures sanitaires ont été respectées pour ce départ précédé d'un petit-déjeuner et des discours officiels de Christian Foucras, président du Comité handisport de l'Aude, Françoise Navarro Estalle, conseillère départementale

déléguée au handicap et Présidente de la Commission des droits et de l'autonomie de la MDPH, et Bénédicte Sudrie, Cheffe du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (SDJES). La MDPH avait également affiché les médaillés paralympiques à l'entrée du bâtiment.



OUVERTURE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉ

Fruit d'un partenariat entre les services départementaux de l'Education nationale, l'ARS, la MDPH, l'Afdaïm (les IME de Pennautier et Carcassonne), l'Equipe mobile d'appui médico-social et la ville de Carcassonne, l'Unité d'Enseignement Externalisé a été inaugurée à l'école Marcel Pagnol à Carcassonne lors de la rentrée scolaire : 12 élèves de 6 à 12 ans, issus des IME, y sont accueillis 4 matinées par semaine.



EN COMPLÉMENT D'INFO

Duoday 2021 : rendez-vous le 18 novembre !

Le principe DuoDay est simple : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Comment ça marche ?

Que vous soyez

- un employeur et souhaitez proposer une offre de duo

- une personne en situation de handicap et souhaitez vivre cette expérience
- ou encore un organisme d'accompagnement et souhaitez offrir une nouvelle option à votre public ...

il suffit de déposer votre candidature via les [formulaire en ligne](#).

Cette année encore, la MDPH de l'Aude va proposer à Cap Emploi des postes avec un agent volontaire qui accueillera une personne en situation de handicap.



Jeunes en décrochage scolaire : obligation de formation

Chaque année, près de 95 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme. Ils rencontrent de grandes difficultés pour s'insérer dans le marché du travail et sont les premières victimes de la pauvreté.

Depuis la rentrée scolaire 2020, l'obligation de se former jusqu'à l'âge de 18 ans a été mise en place. Les réseaux de l'Éducation nationale et des Missions locales sont mobilisés pour accompagner ces jeunes et leur proposer des solutions de retour en formation

sous statut scolaire, d'accès à la qualification et à l'emploi adaptées à leur situation.

Un numéro vert gratuit

0 800 122 500 a été lancé pour répondre aux besoins avec un accompagnement de proximité.

Pour faciliter les déplacements : Mobil'Aude

Mobil'aude est une solution mobilité conçue, financée et déployée par le Département de l'Aude, en partenariat avec le réseau régional des mobilités liO, l'association La Trame et les collectivités locales.

Mobil'Aude c'est un site web, un site mobile et une application pour smartphones conçue afin de faciliter les déplacements des Audoises et des Audois, réduire l'usage individuel de la voiture et faire baisser les émissions de polluants.

Mobil'Aude concerne les déplacements réguliers (travail, loisirs, études), ainsi que les déplacements occasionnels.

C'est à la fois :

- **Une plateforme de covoiturage**
- **Une plateforme intermodale** avec les horaires de bus et de train, la localisation des aires de covoiturage, les véhicules en autopartage...
- **Une plateforme solidaire** qui permet à ceux qui n'ont pas de moyens de transport de se déplacer.



Une autre plateforme nationale, [Wheeliz](#), met en relation les personnes qui souhaitent louer un véhicule adapté avec rampe d'accès ou poste de conduite adapté.

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

Journée Mondiale Alzheimer

Samedi 2 octobre au Conservatoire des Arts à Carcassonne : le matin des ateliers pour les aidants et leurs parents malades et l'après-midi des conférences dont deux particulièrement passionnantes, celle de Mme Roumanoff et celle du docteur Pierre Lemarquis, neurologue et musicien.
Le « pass sanitaire » sera requis.

DSDEN de l'Aude : départ de Guillaume Laffitte

Après 7 ans passés dans notre département, Guillaume Laffitte, inspecteur ASH, a été recruté comme conseiller technique académique école inclusive pour l'année 2021-2022 auprès du rectorat de Montpellier.
Il est remplacé depuis le 1^{er} septembre par Laurence Cornet.

HANDISPORT : 1^{er} MARCHÉ

Afin d'accompagner les personnes en situation de handicap, **de plus de 16 ans**, vers une activité physique et sportive régulière, le Comité Handisport propose une rencontre, des échanges et tests physiques le **Jeudi 21 Octobre à partir de 13h à la Salle Polyvalente de Palaja.**

[s'inscrire à cette demi-journée](#)

JOURNÉE SÉNIORS : inclusion numérique

Pour la 70^e édition de la « Semaine bleue », le Département de l'Aude en collaboration avec le CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) organise une rencontre **jeudi 7 octobre de 14 à 17h** en salle Gaston Defferre à l'Hôtel du Département. Pass sanitaire nécessaire.

Plan régional d'actions contre le racisme et l'antisémitisme : **votez pour le projet du GEM de Narbonne** avant le 18 octobre !

" Dix'Crises de Quartiers "

Attention : pour valider votre vote, vous devez d'abord créer un compte sur le site <https://ieparticipe.laregioncivile.fr/>

Pour consulter le projet et voter, c'est ici : <https://ieparticipe.laregioncivile.fr/projects/budg-et-participatif-lutte-racisme-antisemitisme-2021-occitanie/collect/depot/proposals/dixcris-de-quartiers>

En cas de difficultés et si vous le souhaitez, le GEM peut pour vous aider à faire les démarches : GEM "La Soleyade", 10 Quai de Lorraine 11100 Narbonne 09-52-38-63-03 et 06-47-81-06-59
gemnarbonne@outlook.fr
<http://www.gemaude.com>

MALTRAITANCE : webinaire gratuit

jeudi 14 octobre de 15 à 16h30, le Centre ALMA 64 vous invite à un webinaire avec :

Dominique TERRASSON, Direction générale de la Cohésion sociale

Marie BEAULIEU

Co-directrice du Centre collaborateur à l'Organisation Mondiale de la Santé

Alice CASAGRANDE

Présidente de la commission nationale sur la maltraitance

Philippe GUILLAUMOT

Président de l'association ALMA 64

Ouvert à tous, professionnels et grand public. Gratuit mais sur [inscription obligatoire](#).
contact@alma64.fr ou 05 59 02 47 84

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32

mdph@aude.fr